

Mazouz (Sarah) - *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000.* - Paris, ENS Éditions, 2017 (Gouvernement en question(s)). 275 p. Bibliogr.

S'il est devenu de plus en plus courant dans des disciplines comme la sociologie, la science politique ou l'anthropologie, de travailler sur les logiques d'altérisation (raciale, religieuse, ethnique, genrée, etc.) à l'œuvre aujourd'hui en France, l'exercice n'en reste pas moins difficile si l'on souhaite tout à la fois rendre compte des évolutions ayant marqué l'action publique, les débats intellectuels et les

mobilisations depuis les années 1980 et proposer un cadrage explicatif et compréhensif des aspects concrets et situés de ces formes de domination et de catégorisation. Dans l'ouvrage tiré de la thèse de doctorat en sociologie qu'elle a soutenue en 2011 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Sarah Mazouz, déjà auteure de plusieurs articles remarquables, propose une analyse de la lutte contre les discriminations raciales à partir d'un double regard : une étude des transformations de la politique française et de la mise en place de différents dispositifs dans ce domaine entre 1998 et 2011, à laquelle s'ajoutent trois démonstrations empiriques des formes pratiques de la discrimination à partir d'enquêtes de terrain consacrées au travail d'une Commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC), aux entretiens de demande de naturalisation et aux cérémonies de naturalisation.

Cette double dimension d'historicisation et d'enquête empirique constitue un premier point très positif de l'ouvrage. Elle permet aussi de saisir à quel point l'apparente prise en compte des discriminations raciales depuis la fin des années 1990 donne lieu à un dévoiement du dispositif en raison de tensions, au sein du gouvernement, entre deux manières d'envisager cette question – que l'auteure décrit comme étant d'une part une « position républicaine critique », considérant que chaque discrimination porte atteinte à la République, et d'autre part une « position nationale républicaine » visant à « acclimater l'antidiscrimination au contexte républicain » (p. 213) et à la politique d'intégration. En effet, le travail réalisé au niveau départemental au sein des COPEC présente la particularité de n'avoir été ni politique ni juridique, cantonné qu'il fut dans le paradigme de l'intégration républicaine et dans le refus de prendre en compte toute forme de réparation des torts subis.

Le second point très fort de ce travail tient à l'enquête de terrain elle-même, ainsi qu'à ses conditions d'objectivation. D'une part, l'ensemble des trois terrains est mené au même endroit, dans une grande ville de la région parisienne renommée Doucy pour l'occasion, entre 2004 et 2009. Cela permet notamment de suivre certains des acteurs et des actrices étudiés par l'auteure – en particulier l'employée de préfecture Danièle Durand dont la rigueur républicaniste envers les candidats à la naturalisation et le racisme ordinaire à l'encontre de sa collègue et supérieure hiérarchique Nicole

François-Rose font frissonner – sur plusieurs scènes. D'autre part, outre le fait qu'elle témoigne d'une grande empathie à l'égard des personnes qu'elle interroge dans le cadre de son enquête, S. Mazouz fait montre d'une attention toute particulière à l'aspect réflexif d'un travail consacré aux identités imposées et aux identifications. Elle-même incluse dans son dispositif puisqu'elle y insère le matériau relatif à sa propre demande de naturalisation, elle propose une analyse très fine de la manière dont les hasards d'une carnation claire associée à un patronyme du Maghreb mais pas nécessairement marqué comme arabe lui ont permis tout à la fois de ne pas imposer un mode d'identification minoritaire mais aussi de mesurer le type de racialisation dont elle pouvait faire l'objet (p. 26-29).

Il existe cependant une contradiction non réellement assumée entre l'objet du travail considéré, à savoir la racialisation et les discriminations raciales – qui fournissent la matière quasi exclusive de l'introduction et des deux premiers chapitres – et le fait que ni l'un ni l'autre termes n'apparaissent dans le titre ou dans le sous-titre de l'ouvrage, laissant ainsi envisager une vision plus large de l'altérité que la seule dimension raciale. Qui plus est, les deux derniers chapitres consacrés aux pratiques de naturalisation montrent amplement à quel point l'assignation identitaire déployée dans l'opération symbolique de naturalisation est tout autant religieuse, genrée, sexuée, culturelle et linguistique que raciale, la transsubstantiation en jeu ne pouvant produire de l'efficacité que pour autant qu'elle insiste sur les différences que les naturalisés vont devoir mettre à distance. Ce qui pourrait constituer le point faible de l'ouvrage – et demeure d'ailleurs une question largement ouverte – présente la particularité d'ouvrir la focale et sans doute de saisir mieux l'extrême labilité des formes républicaines d'injonction à l'indivisibilité par l'imposition de caractéristiques différentielles et largement essentialisantes. De fait, l'analyse des cérémonies comme un rite de passage fournit un matériau empirique très riche pour appréhender ce paradoxe d'un cadrage national fondé sur l'indifférence aux différences, mais qui les met en scène – voire les mobilise dans le cadre de la gestion locale de l'accès à la citoyenneté ou dans la politique des quartiers – pour mieux en dénoncer les risques pour l'unité nationale. L'accent mis dans la conclusion sur ce « paradoxe républicain » est tout à fait bienvenu, car il met le doigt sur une

dimension très importante de la situation actuelle – mais aussi présente sous d’autres formes depuis les années 1990 – où la stigmatisation républicaine du « communautarisme » se déploie sous la bannière du refus de toutes les différences et de toutes les identités (linguistiques, sexuelles, générées, religieuses, raciales, etc.) qui n’auraient pas encore été « traduites » (« acclimatées » dans la terminologie de l’auteure) dans le lexique républicain comme l’ont été en leur temps les revendications de non-discrimination à l’égard des femmes, des homosexuels et des minorités ethnico-religieuses dans des politiques de PACS, de parité ou de diversité.

Stéphane Dufoix -

Université Paris Nanterre, Sophiapol/Institut universitaire
de France